

Conseil de laboratoire

Réunions du Lundi 23 septembre et du Mardi 1er octobre 2013

1. Rôle et composition du conseil de laboratoire

Le conseil de laboratoire (CdL) a un rôle consultatif. Il est consulté par le directeur du LRA afin d'échanger sur :

- la vie des groupes : état des projets, programme, coordination et composition ;
- la politique des contrats de recherche concernant le laboratoire ;
- la politique de diffusion de l'information scientifique du laboratoire ;
- la politique de formation par la recherche ;
- toutes mesures relatives à l'organisation et au fonctionnement du LRA.
- la politique des tutelles (MCC, CUE Université de Toulouse) et de son incidence sur le développement du LRA.

Le CdL comprend :

- la direction du laboratoire (Frédéric Bonneaud, Annie Loiseaux) ;
- les représentants des groupes de recherche (nombre variable du fait de la souplesse donnée aux groupes de se mettre en place, de fusionner, de s'arrêter, de se requalifier...) :
 - Nouveaux territoires urbains (Rémi Papillault)
 - Architecture numérique (Bernard Ferries)
 - Patrimoine architectural (Christian Darles)
 - Formes sociales formes spatiales (Clara Sandrini)
 - Architecture art conception (Daniel Estevez)
 - Environnement et paysage (Catherine Aventin)
- les élus du conseil scientifique (Jean-Pierre Goulette, Enrico Chapel, Luc Adolphe)
- des représentants du parcours recherche (Clara Sandrini), de la formation continue (Anne Péré), de l'Institut de la ville (Anne Péré).

Le CdL incite à échanger les points de vue à l'intérieur du laboratoire. Selon les sujets abordés, le directeur du LRA peut convier différentes personnes. En complément, le Conseil scientifique de l'Ensa (CS) vise à profiter de regards critiques, avisés et extérieurs au laboratoire.

2. Calendrier du conseil de laboratoire

Nous prévoyons en 2013-2014 de poursuivre nos réunions tous les troisièmes mardi du mois :

- Mardi 19 novembre
- Mardi 17 décembre
- Mardi 21 janvier 2014
- Mardi 18 février
- Mardi 18 mars
- Mardi 15 avril
- Mardi 20 mai
- Mardi 17 juin

**de 12h00
à 14h00 max.**

Merci de retenir ces dates
sur vos agendas préférés

3. Poste recherche pour le LRA

Nous avons reçu la confirmation, fin juin 2013, qu'un poste de contractuel équivalent temps plein (ETP) a été octroyé par le Ministère de la Culture pour dynamiser le LRA. Il s'agirait (conditionnel) d'un poste pérenne, c'est à dire qui serait reconduit chaque année. Ce (ou ces) contrat(s) commencerai(en)t au plus tôt en octobre 2013.

Au sein du LRA, il est décidé que l'utilisation de cet ETP :

- **libère 2 demi-charges d'enseignants titulaires**, par opposition à l'engagement d' 1 ou 2 contractuels *-chercheurs extérieurs-* qui viendraient directement travailler au LRA. Il s'agit donc de recruter 2 demi-ETP enseignants contractuels pour libérer 2 demi-charges de titulaires.
- **s'opère par un roulement annuel** de ces 2 demi-contrats. Ce changement à chaque nouvelle année universitaire apparaît intéressant pour gommer les sentiments d'individus privilégiés. Cela créera une dynamique et peut-être quelques motivations supplémentaires dans notre laboratoire. Un grand nombre de titulaires engagés au sein du LRA pourrait ainsi, à terme, profiter de cette dynamique.
- chaque année, **les 2 demi-dispenses d'enseignants titulaires sont attribuées de manière consensuelle par le conseil de laboratoire, sinon par le directeur du LRA**. Il sera ainsi demandé chaque année : « qui souhaite une demi-dispense ? pour quel projet scientifique ? avec quels intérêts pour le LRA ? quelle(s) personne(s) pourrai(en)t être recrutée(s) comme 1/2MAA ? ». L'attribution ces 2 demi-dispenses d'enseignements pour recherche au LRA est une demande légitime de beaucoup d'enseignants titulaires de notre école. Au regard de la variété des parcours, de la multiplicité des individus qui constituent notre laboratoire, il semble simpliste de croire en la vertu d'un ou plusieurs critères factuels pour déterminer l'attribution de ces dispenses. Une décision par critère(s) ressortirait, au final, d'une logique partisane. À partir de là, il est souhaité au sein du LRA un débat qui aboutisse, chaque année, à une solution la plus consensuelle possible ; sinon, sans attribution consensuelle, le directeur du LRA décide de l'attribution.

4. Deux demi-dispenses d'enseignements pour l'année 2013-2014

Nous avons retenu cette année d'attribuer les 2 demi-dispenses à :

- **Jean-Pierre Goulette**. Cela lui permettra d'être entièrement dispensé d'enseignement au second semestre afin qu'il finalise son mémoire d'habilitation à diriger des recherches. Au niveau du LRA, nous gagnerions ainsi un HDR supplémentaire afin de palier à nos besoins tendus de directeurs de thèses.
- **Christian Darles**. Cela lui permettra lui d'être entièrement dispensé d'enseignement au second semestre afin qu'il finalise son mémoire d'habilitation à diriger des recherches. Cet HDR supplémentaire a peu d'intérêt pour le LRA car (1) Christian prendra sa retraite en septembre 2016 et (2) le Ministère de la culture n'a jamais délivré de statut d'éméritat : à partir de septembre 2016, Christian pourra donc co-encadrer des thèses mais plus en tant que directeur de thèse. En revanche, il est demandé que cette période serve à une transition (en vue du départ à la retraite d'enseignant de Christian) pour l'organisation des enseignants de notre Ensa impliqués sur des thématiques liées au patrimoine (Françoise Blanc, Rémi Papillault, Benoît Melon, Nathalie Prat, Sylvie Assassin, Marion Sartre, René Colonel et autres) afin d'établir un groupe pédagogique et scientifique original et structurant pour notre Ensa.

5. Deux demi-postes d'enseignants associés pour l'année 2013-2014

Nous avons retenu cette année de ne pas remettre en cause la procédure de recrutement de 2 demi-postes de maîtres assistants associés (MAA) initiée par la direction de l'Ensa en juillet 2013. Les profils de postes ont été rédigés puis diffusés. Très peu de candidats ont postulé.

- **pour le 1/2MAA visant à décharger Christian Darles**, seule Marion Sartre a candidaté. Elle a déjà un 1/2MAA à l'Ensa, ce qui lui permettrait de passer pendant l'année 2013-2014 à un poste plein-temps de MAA. Elle a un profil qui répond bien aux enseignements dont Christian est dispensé au second semestre 2013-2014. Le LRA encourage donc le recrutement de Marion Sartre.
- **pour le 1/2MAA visant à décharger Jean-Pierre Goulette**, seule Sandra Marques a candidaté puis s'est rétractée. Il s'agit donc de relancer cette candidature :
 - il est demandé à Jean-Pierre Goulette et Bernard Ferries de relire et éventuellement faire évoluer la description du profil de 1/2MAA,
 - il est demandé à Emmanuelle Toulouse de gérer ensuite le recrutement de ce 1/2MAA pour qu'il soit effectif bien avant le début du second semestre.

Rédaction : Frédéric Bonneaud et Annie Loiseaux

Diffusion : tous les membres du LRA
+ mise en partage sur le site <http://lra.toulouse.archi.fr>